

# **Les pratiques associatives comme vecteur d'un "développement endogène"**

**Michel Romainville\***

“L’avenir des forêts et des peuples forestiers se joue paradoxalement en ville” (Trefon, 1997). En effet, la ville décide politiquement et économiquement de l’avenir de la forêt et elle consomme une part importante des produits forestiers. Mais la ville est aussi ce lieu privilégié d’expérimentation et d’innovation, où s’élabore le “changement” qui se propagera ensuite dans l’ensemble de la société et dont on peut espérer qu’il modifie les usages prédateurs de la forêt. Elle est aussi, aujourd’hui, synonyme d’un “développement” économique et social, qui est une condition essentielle de la préservation à long terme des écosystèmes forestiers.

Ces raisons ont conduit le programme APFT à s’intéresser à la capacité des populations urbaines à développer des conduites socioéconomiques innovantes pouvant s’inscrire dans la perspective d’un développement durable. L’article qui suit est basé sur des données recueillies lors d’enquêtes réalisées dans la ville de Bukavu en RDC (ex-Zaïre), de Yaoundé au Cameroun et de Libreville au Gabon.

## **De l’importance du milieu urbain**

Les villes sont de plus en plus présentes dans le paysage africain et l’image d’une Afrique essentiellement rurale est devenue obsolète. Après l’accroissement démographique, l’urbanisation constitue un des phénomènes les plus importants en Afrique. Les Nations-Unies prévoient que la moitié des Africains vivront en ville aux environs de 2025 et certains pays d’Afrique connaissent déjà une proportion de citoyens largement supérieure à la moitié de leur population.

---

\* Programme APFT/Université Libre de Bruxelles, Centre d’Anthropologie Culturelle, CP 124, 44 avenue Jeanne, 1050 Bruxelles, Belgique

L'urbanisation n'est pas un phénomène neuf sur le continent africain et, d'une façon plus générale, il s'agit d'un processus de dimension mondiale, qui affecte autant les pays industrialisés que les pays en voie de développement. Ce qui caractérise, par contre, l'urbanisation africaine, c'est son extrême rapidité et, corrélativement, l'importance d'un déplacement massif de populations rassemblées sur un espace restreint dans un temps très court. L'impact de ce déplacement sur les infrastructures urbaines a été désastreux. Et ce d'autant plus que cette croissance urbaine s'est réalisée dans un contexte de crises cumulées des économies et des États africains.

La plupart des gouvernements africains ont été dans l'incapacité de gérer le mouvement, d'en planifier les conséquences et encore moins de développer les équipements et services nécessaires à l'accueil d'une population aussi importante.

Ce processus d'urbanisation rapide a longtemps été assimilé à un véritable cataclysme. La ville incarnait le lieu de la déstructuration, du chômage massif, de la déculturation, de la dégradation de l'environnement, de la violence, de la déviance et du développement d'une multitude d'activités et de trafics illicites.

Depuis quelques années, on assiste à un changement d'attitude à l'égard du milieu urbain, non qu'il soit considéré comme un milieu idéal, mais l'on reconnaît aujourd'hui sa spécificité et, surtout, le rôle central qu'il joue sur le plan économique, avec une part estimée à 60 % des PIB africains. L'économie "informelle" est le moteur principal de ce développement économique et s'impose comme une dimension essentielle des économies africaines. Les institutions internationales, dont le FMI et la Banque Mondiale, ont bien compris l'importance du potentiel du secteur informel urbain, mais leur approche strictement économique est unidimensionnelle et réductrice. En effet, bien plus qu'un simple système économique produisant, échangeant et consommant biens et services, l'économie informelle a pour finalité première la satisfaction des besoins humains. Contrairement à la vision dichotomique occidentale, l'économique et le social sont ici indissociables et il est d'ailleurs plus opportun de parler "d'économie populaire" pour qualifier le phénomène informel. La rationalité de cette économie n'apparaît que lorsqu'on l'envisage dans sa globalité et plus seulement dans l'observation d'indicateurs économiques. Car il s'agit "d'une autre rationalité dont les représentations et les catégories prennent en compte toutes les dimensions de la vie" (Seyni Ndione, 1994). En fait, "les activités informelles sont avant tout une forme particulière de la dynamique sociale dans les sociétés en développement" (Penouil, 1992). Constituant la trame même de l'économie informelle, les pratiques associatives dont il sera question dans cet article illustrent parfaitement cette dernière affirmation.

## **Des tontines aux associations**

Intéressé par le phénomène d'épargne rotative des "tontines" et le rôle qu'elles jouent en matière de développement de l'activité économique, nous avons entrepris fin 1995 deux enquêtes exploratoires, l'une dans la ville de Yaoundé (Cameroun) et l'autre dans la ville de Bukavu (à l'Est de la RDC). Notre objectif était d'appréhender l'importance de ces pratiques en milieu populaire, ainsi que de comparer les différentes modalités fonctionnelles de ce système d'épargne dans les deux villes. Dès le début de ce travail, nous nous sommes rendu compte que les "tontines" en tant que mécanisme d'épargne étaient souvent intégrées dans des "associations" dont elles ne représentaient qu'une part somme toute assez réduite des activités. À côté de "services financiers" de type épargne/crédit, nous trouvons de nombreux services de types "sociaux", dont le but était d'assister les membres en cas de "bonheur et de malheur" (mariage, naissance, deuil, maladie, etc.). De plus, ces associations jouaient un rôle important dans les quartiers où elles étaient installées, en palliant l'absence de services publics et en étant des lieux de conciliation et de médiation. Ces constatations nous ont amené à étendre nos investigations plus largement au champ de l'ensemble de ces "pratiques associatives" urbaines.

## **Un intérêt récent pour le phénomène associatif**

Suite à l'échec de plusieurs décennies de politiques de développement s'appuyant sur le processus de centralisation des États africains, la tendance récente de la coopération internationale vise à traiter le plus directement possible avec des partenaires collectifs locaux, voire à susciter ceux-ci. Cette tendance s'inscrit dans un processus de décentralisation attaché à la logique des politiques d'ajustement structurel dont "bénéficie" l'Afrique.

Dans ce contexte, les "associations" sont perçues comme des partenaires potentiels par les milieux qui se préoccupent de développement.

Toutefois, lorsque l'on parle d'associations, il n'est pas toujours aisé de savoir de quel type d'organisation il s'agit. Le phénomène associatif est loin d'être homogène et les groupes qui le constituent présentent des formes et des finalités très différentes. Une analyse sommaire permet d'en distinguer trois types :

- les associations/organisations de type "ONG locales",
- les associations de type "développement",
- les associations de base de type "populaire".

Cette classification n'a, bien entendu, aucune prétention à l'exhaustivité et l'on rencontrera à l'évidence des groupes qui se trouvent ou évoluent à la marge des différentes catégories définies.

L'objectif de cet essai typologique est de proposer une première identification des diverses formes "d'acteurs locaux" en présence, tout en permettant de préciser la spécificité du type d'association dont il sera question dans cet article.

### ***Associations de type "ONG locale"***

L'émergence des ONG dans le courant des années 80 constitue une réponse aux carences grandissantes des États africains. Ce type de structure va connaître un développement important, notamment avec le passage progressif d'une coopération directe à une coopération indirecte tendant à traiter le plus possible avec des partenaires collectifs locaux.

Les statuts de ces associations, inspirés des statuts associatifs européens, sont reconnus dans les textes légaux des différents pays<sup>1</sup>, ainsi que les procédures plus ou moins élaborées qui permettent d'obtenir une reconnaissance officielle. Leur organisation est de type vertical, constitué d'un bureau de permanents et, éventuellement, d'un dispositif de représentation des "bénéficiaires". Elles ont une grande faculté d'adaptation aux exigences des bailleurs d'aide, mais l'intégration d'objectifs et de contraintes exogènes les conduisent à se distancier de leur base. Bien qu'initiées par des "locaux", ces associations finissent par reproduire les travers habituels des projets de développement "importés", notamment en ce qui concerne le manque d'adéquation des objectifs aux réalités du terrain, qu'elles soient d'ordre social, économique ou culturel. Elles utilisent peu les ressources locales et restent très dépendantes de l'aide extérieure.

J.P. Peemans (1997) nous semble assez bien résumer l'évolution de ce type d'organisation lorsqu'il écrit que *"la plupart des ONG se sont mises à fonctionner dans une logique de réseaux aux dimensions internationales, nationales et locales souvent contradictoires. Elles ont contribué à enrichir la géographie déjà fort dense de réseaux clientélistes verticaux, tout en se présentant comme des initiatives pouvant conforter des réseaux horizontaux d'initiatives locales"*.

### ***Associations de type "développement"***

L'association de type "développement" peut être considérée comme une sorte de formalisation par l'État des pratiques communautaires ou associatives. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une décentralisation initiée par les États eux-mêmes.

L'organisation de ces associations est prévue dans les textes légaux,

---

<sup>1</sup> Exemple : Associations Locales de Développement (Bénin), Groupes d'Initiative Commune et Comités de Développement Villageois (Cameroun).

ainsi éventuellement que le type de ressources qui leur seront attribuées<sup>2</sup>. Leur organisation est de type démocratique, favorisant la représentativité des communautés locales et incluant une procédure électorale des membres du "bureau". Ces associations fonctionnent avec plus ou moins de bonheur selon les pays et les objectifs qu'elles se sont ou qu'on leur a assignés.

Les obstacles qui s'opposent à une meilleure "intégration" locale de ces structures tiennent, d'une part, au caractère "importé" des statuts dont les modalités organisationnelles et de fonctionnement sont trop distantes des pratiques communautaires existantes et, d'autre part, au fait que les groupes ont à gérer ou sont dépendants de ressources extérieures qui peuvent les déstabiliser. De plus, les élites locales ont tendance à prendre le contrôle de ces associations, à en verrouiller les dispositifs décisionnels, détournant parfois les moyens à leur usage propre ou à celui de leur réseau.

Les structures de ce type sont proches des populations mais, malgré une organisation de type horizontal, la question de leur représentativité réelle et de leur capacité à pérenniser leur action reste posée.

### ***Associations de base de type "populaire"***

Ces associations, qui sont principalement urbaines, sont des initiatives des populations pour pallier la précarité de leurs conditions de vie. Ces groupes appelés tontine, regroupement, famille, etc. ont développé des formes originales d'épargne crédit, mais leur rôle ne peut être réduit à ce seul aspect.

Orientées vers la socialisation de risques individuels et familiaux, le secours mutuel et le soutien des membres à travers les réseaux qu'elles tissent, ces associations garantissent à leurs membres une forme de "protection sociale". Elles jouent un rôle de "service public" et sont des lieux de médiation dans les quartiers où elles sont installées. Leur organisation est de type horizontal, assurant, selon des modalités diverses, la représentation démocratique des adhérents et l'intégration de garants sociaux. Ces groupes utilisent les ressources sociales, culturelles et économiques disponibles localement et ne bénéficient que rarement d'aides extérieures. D'une façon plus générale, elles constituent la trame de ce que l'on nomme généralement "l'économie informelle".

### **Une sollicitation endogène ou exogène**

Parmi les types d'associations qui viennent d'être proposés, une caractéristique semble essentielle et tient à la genèse même des groupes. D'une façon générale, les deux premiers types constituent la réponse à une solli-

---

<sup>2</sup> Les "comités de développement villageois" au Cameroun, qui perçoivent une dîme auprès des exploitants forestiers travaillant à proximité des villages - Associations Locales de Développement (Bénin).

citation extérieure au groupe, soit dans le chef de l'État, soit dans celui des bailleurs de fonds et forment une sorte "d'interface" entre les populations et les différentes instances. Ces groupes s'inscrivent dans une logique de décentralisation sur laquelle s'articulent, notamment, les nouvelles politiques de développement.

Le troisième type, quant à lui, est une expression directe des populations qui, confrontées à un État qui n'est pas en mesure d'apporter une réponse à leurs besoins élémentaires, s'organisent de façon autonome pour assurer leur survie. On pourrait parler, dans ce cas, d'une décentralisation "de fait", qui s'inscrit dans un contexte général "d'informalisation" des sociétés africaines.

Le caractère "exogène" ou "endogène" de la sollicitation et de l'origine des moyens utilisés est un critère d'identification essentiel ; il détermine la qualité des objectifs, la configuration organisationnelle, les modes d'utilisation et de gestion des ressources et l'aptitude des groupes à pérenniser leur action.

Nous proposons le terme "d'association endogène" pour désigner l'association de base qui constitue l'objet principal de cet article.

### **Importance du phénomène**

Si, dans de nombreux pays d'Afrique, il est aisé de se procurer des répertoires "d'ONG" ou "d'associations de développement", il est en revanche plus difficile d'obtenir des informations concernant les "associations endogènes". Le caractère plus ou moins occulte des groupes peut être une nécessité avec, comme dans le cas de l'ex-Zaïre, une volonté de se soustraire aux "contrôles" des autorités, ou être une simple situation de fait, la "visibilité" ou la "publicité" n'ayant guère d'importance pour les groupes. Cette semi-clandestinité rend le phénomène associatif difficilement mesurable. Certains observateurs estiment qu'aujourd'hui 70 % des citoyens de Yaoundé adhèrent soit à une tontine seule, soit à une association. L'enquête quantitative menée par le programme APFT en 1998 sur la population du quartier Essos<sup>3</sup> à Yaoundé corrobore cette estimation et met en évidence une "prévalence" d'associés de 60 % pour les adultes âgés de 18 à 55 ans. Il faut également signaler le fait que bon nombre d'individus adhèrent à 2, voire 3 associations.

Ces chiffres donnent une bonne mesure de l'importance du phénomène et de la densité du maillage des réseaux ainsi constitués.

---

<sup>3</sup> Le quartier de Essos compte une population de plus ou moins cinquante mille personnes. Il a été choisi comme lieu d'enquête car il est considéré comme représentatif de la population générale de Yaoundé, ceci tant d'un point de vue ethnique que des différentes couches sociales.

## Le phénomène associatif.

L'histoire de l'associationnisme, pour intéressante qu'elle soit, dépasse le propos du présent article, qui traite principalement de l'évolution récente du phénomène associatif urbain. Il faut toutefois préciser que l'usage du terme générique "association" recouvre aujourd'hui des pratiques communautaires dont les origines sont anciennes et attachées au modèle même d'organisation sociale africaine.

Les associations urbaines, quant à elles, existent depuis plus de cinquante ans et elles sont intimement liées au phénomène d'urbanisation. Ces premières associations sont des associations de "ressortissants" ou "d'originaires". Elles constituent des points de repère pour les nouveaux citadins et permettent surtout de maintenir un lien étroit avec la communauté et le village d'origine. Les associations vont évoluer dans le temps au rythme du phénomène d'urbanisation, constituant de véritables réseaux d'intégration des migrants toujours plus nombreux. Elles développeront progressivement des activités répondant aux nouvelles nécessités et besoins qui naissent dans le contexte urbain, en s'ouvrant, notamment, à l'altérité.

Le phénomène associatif va connaître une croissance exceptionnelle, dans le contexte de crise qui baigne les pays africains depuis la fin des années 70. Accompagnant la montée en puissance de la crise et la dégradation des conditions de vie, les groupes vont développer des dispositifs d'entraide et de solidarité sophistiqués.

Aujourd'hui, les associations naissent dans tous les milieux et sont pour la plupart des initiatives féminines. Elles peuvent regrouper de 30 à 300 personnes, parfois plus. Les femmes y sont largement représentées (Photo 1) mais de plus en plus d'hommes rejoignent les groupes.

Photo 1 : Les femmes y sont largement représentées.



L'accès aux associations peut être totalement libre ou être conditionné par l'appartenance à un même village, quartier ou région d'origine, à un clan, une ethnie, une profession, une institution, une religion et peut combiner plusieurs éléments, par exemple ethnie/profession, quartier/village ou quartier/profession. Les associations de quartier sont les plus nombreuses et offrent la particularité d'être très hétérogènes quant à leur composition, notamment sur le plan ethnique. Ce passage de la dimension intra-ethnique des premiers groupes urbains à l'inter-ethnicité des associations actuelles constitue vraisemblablement une des particularités les plus intéressantes de l'évolution récente du phénomène associatif.

La cooptation et le parrainage constituent le mode principal d'admission de nouveaux membres. Quelle que soit leur origine, la plupart des groupes proclament leur ouverture, leur souhait de dépasser les barrières ethniques ou religieuses et se définissent comme apolitiques.

Les associations endogènes peuvent être de simples associations de fait ou des associations bien structurées, ayant des statuts oraux ou écrits enregistrés ou non auprès des autorités.

Leur organisation est inspirée des statuts associatifs<sup>4</sup> occidentaux et comprend un bureau dit "élu", dont la désignation est plus souvent consensuelle que réellement électorale, au sens strict des règles démocratiques. Ce bureau intègre fréquemment un "conseil des sages", une "mère" ou un "père" social qui est choisi pour sa notoriété et dont les pouvoirs et le rôle de médiateur sont importants.

Malgré leur diversité d'origine, les groupes présentent tous le même modèle organisationnel et proposent des "services" similaires à leurs adhérents.

## **Les activités des associations**

Les activités des associations sont nombreuses et variées ; nous avons choisi d'illustrer dans cet article quelques-uns de leurs principaux domaines d'influence, notamment en ce qui concerne :

- la dynamique socioéconomique de l'économie populaire,
- l'évolution du modèle d'organisation sociale et la famille,
- la démocratie, la structuration/représentation de la société civile.

### ***Association et intermédiation financière***

Les difficultés, voire l'impossibilité, d'accéder aux services des banques et l'instabilité même du système bancaire ont entraîné le développement

---

<sup>4</sup> Association sans but lucratif - loi 1921 en Belgique - loi 1901 en France.



de services bancaires informels. Ces services, hébergés par les associations, sont à peu près identiques à ceux des organismes formels. Ils sont accessibles à tous et répondent aux besoins de “proximité” et “d’immédiateté” des utilisateurs, pour lesquels l’argent a une forte charge symbolique et affective. Les notions “d’argent chaud” et “d’argent froid” sont à cet égard tout à fait significatives et l’on retrouve cette distinction sous des appellations diverses dans de nombreux pays d’Afrique. L’argent chaud, c’est l’argent pour lequel on a “sué”, qui est le fruit des efforts individuels et collectifs, c’est l’argent qui circule dans les groupes (Photo 2), dans les tontines, qui sert aux deuils, aux fêtes, à célébrer la vie et la mort.

Photo 2 : L’argent chaud, c’est l’argent qui circule dans les groupes.



L’autre, l’argent froid, c’est l’argent de l’extérieur en général, celui de l’État, du Blanc ou des projets, l’argent de l’aide, souvent rapidement dilapidé et qui n’est pas “consacré” par la communauté. Perception et valeurs accordées à l’argent sont des données essentielles à la compréhension des mécanismes financiers de l’économie populaire.

Le principe de la “tontine” est un exemple typique de la façon dont l’argent peut être réchauffé au sein d’un groupe. Le phénomène des tontines a fait l’objet de nombreux travaux et l’on sait aujourd’hui le rôle central que joue ce système d’épargne/crédit dans la dynamique économique africaine. La tontine était à l’origine un mode d’organisation orienté vers la réalisation collective des travaux champêtres et de la construction de l’habitat. Ce système, basé sur la solidarité et la réciprocité, constitue un fondement de l’organisation communautaire africaine et il est présent dans la tradition de nombreux pays africains.

Lors de réunions (journalières, hebdomadaires, mensuelles), chaque membre du groupe apporte une cotisation déterminée ; la somme ainsi réunie est remise à un seul des membres, dont le “tour” de rôle a été préalablement défini (tirage au sort, ordre d’inscription, etc.). Le cycle de la tontine s’achève lorsque chaque membre a “bouffé son tour de tontine”.

Si le principe de la tontine est simple, les modalités fonctionnelles sont extrêmement variables d’un groupe et d’une région à l’autre et peuvent être très complexes. La plupart des associations abritent une ou plusieurs tontines, en général financières, mais qui peuvent également être des tontines de biens (huile, riz, savon, équipement ménager etc.) ou de travail.

Toutefois, à côté de cette épargne rotative, il existe au sein des associations de véritables “caisses d’épargne”, dont les fonds sont collectés régulièrement auprès des adhérents durant un cycle correspondant à une année civile. La participation à la caisse d’épargne est rarement obligatoire. L’épargnant dispose d’un carnet dans lequel est inscrite son épargne et un registre central reprend toutes les opérations réalisées. En fin de cycle, au mois de décembre, la caisse est “cassée”. Ces caisses d’épargne octroient des prêts aux membres et, parfois, à des individus extérieurs aux groupes selon des modalités précises (taux d’intérêt, durée). Ce mécanisme d’épargne est très développé au Cameroun et mobilise des moyens importants. Ces caisses complètent et interagissent avec le système des tontines, dont elles assouplissent le fonctionnement. En effet, les emprunts faits dans les caisses d’épargne permettent de répondre aux “opportunités”, alors que le “tour” de tontines est prévu par une forme d’échéancier ou dépend du tirage au sort.

Les taux d’intérêt pratiqués sur les prêts octroyés par les associations ont souvent été considérés comme usuraires (de 10 à 20 % par mois, parfois plus). Or, une des particularités de ces caisses est la restitution, en fin de cycle - “la cassation de la caisse” -, de l’épargne et de son produit à chaque cotisant et au prorata de son épargne. Il n’y a donc pas un taux d’intérêt défini pour la rétribution de l’épargne et le produit que chacun en retirera dépend de la façon dont l’argent de la caisse aura circulé.

De plus, différentes modalités limitent ce que l’on pourrait appeler des opérations de spéculation et, dans certains groupes, les gros épargnants sont invités à réemprunter leur propre argent pour le faire travailler et permettre ainsi une redistribution plus équitable des intérêts. Les emprunts obtenus sont essentiellement utilisés pour la réalisation d’activités productrices de revenus, soit en termes d’investissement lors de la création de l’activité, soit pour en renforcer ponctuellement le “capital”. L’emprunteur fera bénéficier l’ensemble du groupe du développement de son activité via le paiement d’intérêts élevés.

Le mécanisme de redistribution tel qu’il apparaît dans cet exemple est une caractéristique présente dans les systèmes d’épargne et, d’une façon plus générale, dans tous les aspects de l’économie populaire.

Dans l'ensemble des groupes que nous avons rencontrés, les cas de malversations sont rares. Des modalités sont prévues lorsque l'emprunteur est en défaut de remboursement et le dernier recours consiste la plupart du temps dans la saisie et la vente de ses biens par le groupe.

Signalons également que le rôle joué par les associations ne s'arrête pas à l'octroi de crédit. En effet, lorsqu'une activité se crée, les adhérents de l'association et leur famille constituent souvent la première clientèle de l'entrepreneur, ce qui lui permet d'assurer le démarrage de son activité. Cet exemple s'inscrit bien dans la logique de réseaux qui caractérise l'économie populaire et dont nous aurons l'occasion d'aborder d'autres aspects.

### *Association, entraide et protection sociale*

Si l'attention a souvent été attirée par la fonction d'intermédiation financière des tontines et des associations, on parle moins de la "production" sociale de ces groupes. Il s'agit cependant de l'aspect principal de leurs activités.

Les associations ont toutes, à des degrés divers, des dispositifs permettant une prise en charge collective des "bonheurs et des malheurs" de la vie. Lorsqu'une nouvelle association se crée, elle met en place de façon prioritaire ces dispositifs. Mariage, naissance, maladie et mort sont les événements pour lesquels le groupe va définir diverses modalités d'intervention.

Contrairement aux dispositifs d'épargne, les cotisations sont ici obligatoires. Au Cameroun, la caisse est appelée "caisse secours" et des modalités précises de recours sont établies. Le nombre et le montant annuel des interventions sont spécifiés, ainsi que le degré de parenté pour lequel l'aide pourra être obtenue (en général le premier degré); des mécanismes de contrôle sont également mis en place pour s'assurer du bien-fondé des demandes d'aides.

D'autres groupes recourent au système de la "main levée", qui consiste à récolter, le moment venu, une cotisation fixée à l'avance en fonction du type d'aide (mariage deuil, etc.). L'intervention des groupes ne se limite pas aux aides "institutionnalisées" et les membres interviennent souvent, à titre personnel, sur le plan moral et matériel. D'une façon générale, c'est l'assistance et l'entraide morale qui constituent, de l'avis de tous, le "service" le plus apprécié.

Les activités à caractère social des groupes sont extrêmement importantes. En ce qui concerne le Cameroun, nous avons dénombré pas moins d'une dizaine de types de caisse différents ayant une finalité sociale (caisse noire, caisse scolaire, caisse ration, etc.). Le nombre de caisses sociales que l'on trouve dans une association constitue un indicateur de son degré de développement, de son adaptation aux besoins des adhérents et de ses capacités de gestion.

Certains groupes ont également développé des caisses sociales destinées à apporter une aide à des individus ou des familles extérieurs à l'association.

La solidarité et la réciprocité sont les valeurs centrales sur lesquelles se fondent les activités d'entraide mutuelle développées par les groupes. Elles constituent un système de sécurité sociale parfois très élaboré et qui peut être comparé aux différentes caisses des dispositifs occidentaux. Signalons également que les individus s'aménagent des droits de tirage multiples grâce à leur appartenance à plusieurs groupes (réseaux). En cas de difficultés, les diverses aides cumulées peuvent représenter des montants très importants.

#### *Associations et communauté familiale*

La ville n'est pas un lieu de rupture avec l'organisation sociale traditionnelle. La "famille élargie", caractéristique du milieu rural africain, reste le modèle relationnel dominant et son rôle est déterminant dans le processus de migration urbaine. C'est l'appartenance à la famille élargie qui permet aux migrants d'être accueillis, de trouver du travail et un hébergement. C'est encore cette solidarité d'appartenance qui, transposée en milieu urbain, permet d'affronter les problèmes quotidiens, grâce à divers modes de protection et de redistribution. Toutefois, dans un milieu urbain en crise, la communauté familiale est soumise à de fortes pressions matérielles qui peuvent mettre à mal ses mécanismes de solidarité. Par ailleurs, les contraintes propres au modèle familial et, notamment, les formes de répartition des revenus sont plus difficilement acceptées dans un contexte urbain propice au développement de comportements individualistes. Lors des enquêtes, de très nombreuses personnes ont signifié leur refus absolu d'être associées professionnellement ou financièrement avec des membres de leur propre famille, voire même à entretenir des relations suivies avec celle-ci. Ce refus est souvent motivé par la crainte d'actes de sorcellerie, mais aussi par l'impossibilité d'engager un quelconque recours envers un membre de la famille. Il est, en effet, inconcevable de porter plainte, de poursuivre un membre de sa propre famille ou d'exiger qu'il fournisse sa part de travail. Afin d'éviter cette sorte "d'immunité familiale", on s'associera de préférence avec des tiers de qui on pourra exiger le respect des conventions, mais avec qui on tentera de reconstruire des liens forts de type familial.

Il est, à cet égard, intéressant d'observer le caractère complémentaire, voire le rôle de substitution, que peuvent jouer les pratiques associatives par rapport aux communautés familiales. Le terme de "famille", souvent utilisé spontanément en lieu et place du mot "association", nous semble à cet égard significatif et nombreuses sont les personnes qui disent préférer cette "famille" d'adoption à leur propre famille. La création d'une parenté fictive est un phénomène présent dans la plupart des groupes rencontrés.

Le nouvel adhérent devient ainsi le fils ou la fille de celui ou celle qui l'a introduit dans l'association et ses enfants deviennent les petits-enfants de ce nouveau père ou de cette nouvelle mère. Cette parenté fictive peut être amenée à jouer le rôle d'une famille bien réelle, notamment lors de la prise en charge des membres en difficulté ou lors de la participation aux importantes cérémonies de deuil. Dans la logique de la multi-adhésion, la plupart des individus deviennent membres de plusieurs familles, constituant ainsi de larges réseaux de parenté fictive.

L'importance de la communauté familiale reste prépondérante en milieu urbain, mais les individus cherchent à élargir et à diversifier leurs réseaux relationnels en dépassant les critères d'appartenance traditionnels. Le développement des pratiques associatives procède d'un réagencement communautaire, qui s'inscrit en réponse au refus des contraintes de la famille traditionnelle par les nouvelles générations et, surtout, à l'indispensable adaptation aux conditions de vie urbaines.

### *Associations et citoyenneté*

Les associations se définissent comme apolitiques. Cette affirmation se vérifie dans la pratique et permet de lutter efficacement contre les pressions exercées sur les groupes par le monde politique. Toutefois, les associations sont de façon évidente des groupes politiques, au sens noble du terme, et assurent à leur niveau une forme de gestion de la cité. En effet, au-delà des services qu'elles proposent à leurs membres, les associations ont une influence importante dans les quartiers où elles sont installées. La plupart des personnes interrogées déclarent spontanément que leur adhésion à une association est fondée sur le besoin d'avoir des relations sociales, de se retrouver régulièrement et de pouvoir échanger et s'entraider. Les associations répondent à une préoccupation tout à fait prioritaire des individus, qui est celle de la "convivialité", du plaisir "d'être ensemble", qui se traduit par une fréquence élevée des réunions. Ces réunions sont l'occasion de rencontres et d'échanges chaleureux et se clôturent par la prise de repas en commun, l'exécution de danses, de chants, de prières.

Les associations, et c'est leur rôle primordial, sont avant tout des lieux de sociabilité, où s'élaborent, s'entretiennent et se renforcent des "liens sociaux" facteurs de cohésion. Le rôle de médiation des groupes est aussi très important et de nombreux petits conflits quotidiens trouvent leur solution lors de "palabres" au sein des groupes. Les associations ont un rôle sécurisant dans les quartiers où elles sont installées ; elles organisent parfois des systèmes de surveillance (vigiles) mais sont avant tout, par les valeurs qu'elles diffusent, des lieux de moralisation de la vie sociale et d'apprentissage de la citoyenneté.

De nombreuses associations assurent également des activités très concrètes concernant l'environnement des quartiers (ramassage et

destruction des immondices), ainsi que l'entretien des infrastructures (curage des égouts, entretien des pistes, etc.), voire leur développement (installation de points d'eau, aménagement de l'approvisionnement électrique ; Figure 3).

Photo 3 : Borne fontaine installée par une association de quartier.



Ces initiatives pallient de façon évidente l'absence de services publics. Elles sont bien entendu trop ponctuelles et parcellaires pour représenter une solution globale aux carences de l'État et aux défis posés par l'urbanisation, mais offrent un bon exemple de la capacité des associations endogènes en matière de gestion de leur environnement.

Les différents aspects du rôle des associations, qui viennent d'être évoqués dans le cadre de la gestion de la cité ou du bien commun, nous confortent dans l'idée que ces groupes représentent une forme de structuration de la société civile<sup>5</sup>, société civile qui s'organise et gère l'espace qui lui est directement accessible, en l'occurrence l'espace du quartier, mais qui, demain, pourrait accéder à d'autres espaces. L'exigence de démocratie et de transparence présente à l'intérieur des groupes est également un élément important, dans le sens d'une rupture avec une certaine forme de relation "clientéliste", qui est souvent la cause de dysfonctionnement des organisations africaines.

À plusieurs reprises, assistant en observateur à la création d'associations, nous avons été surpris par une pratique très stricte des règles de la démocratie directe, qui mettait parfois le groupe en situation de blocage,

---

<sup>5</sup> Le terme est utilisé dans la perspective qu'en donne Hannah Arendt : une expansion de la sphère publique et des discours libres, dans la société ; une prolifération d'associations et d'institutions autonomes qui imposent des limites à l'État et le développement de citoyens actifs capables de transcender leur appartenance première, pour s'engager dans une action politique basée sur la confiance, la tolérance et des principes d'égalité (Centre Tricontinental 1998, 12).

mais qui représentait visiblement une “expérimentation” du modèle démocratique ou une “exploration” de ses limites.

Pour terminer, nous souhaiterions apporter ici un exemple de l'importance des pratiques associatives dans le renforcement de la société civile et, notamment, du rôle qu'elles peuvent jouer dans le cadre de la prévention des conflits.

Un membre<sup>6</sup> du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) des Nations-Unies à Kigali observa, lors d'enquêtes menées après le génocide, que les villages rwandais où les associations de femmes étaient très développées avaient connu peu, voire pas d'exactions. Connaissant la force et la qualité des liens sociaux qui se tissent dans les associations, nous ne doutons pas qu'ils aient pu servir d'antidote à la folie meurtrière.

## **De la ville au village**

Le phénomène associatif est un phénomène social important dont on mesure encore peu l'impact dans la structuration des sociétés africaines. Il procède de cette capacité qu'a l'acteur urbain d'élaborer de nouvelles formes de sociabilité, intégrant de façon syncrétique des éléments de la “modernité” et de la “tradition”. Ces nouvelles formes de structuration sociale sont des réponses à l'incertitude, à la crise économique et à la faillite de l'État. Elles utilisent pour se développer les potentialités innovantes du milieu urbain.

La ville est le “point de contact et d'échange” avec le monde extérieur. Elle est aussi le lieu de rencontre, de confrontation et d'intégration des différences, du brassage des idées et savoir-faire, de l'élaboration de nouveaux comportements, de nouvelles attentes et représentations, de l'émergence de nouvelles identités individuelles et collectives.

Les pratiques associatives urbaines concrétisent ce potentiel de changement ; elles concourent à l'élaboration de nouvelles formes d'organisations sociales, qui actualisent les formes traditionnelles en en conservant les valeurs essentielles de solidarité, de réciprocité et de redistribution.

Dans un contexte de forte interactivité entre le rural et l'urbain, la “culture” associative urbaine diffuse largement vers les villes intermédiaires et le milieu rural. On constate aujourd'hui, dans une sorte d'effet “retour”, que bon nombre d'initiatives associatives villageoises, notamment au Cameroun, s'inspirent du modèle urbain pour s'implanter ou développer de nouvelles activités. L'intégration de ces nouveaux “savoir-faire” ne s'effectue pas sans mal dans le milieu rural traditionnel ; les échecs sont nombreux et souvent liés aux contraintes coutumières, à la

---

<sup>6</sup> J.J. Purusi rédige actuellement une thèse de doctorat en Sciences Sociales à l'ULB, qui a pour titre “Le rôle de la femme dans le processus de prévention des conflits en Afrique des grands lacs”.

jalousie, à la crainte des actes de sorcellerie. Malgré ces difficultés, le développement des pratiques associatives ouvre des espaces d'innovation et de changement "au village". L'introduction de ces pratiques est souvent le fait de "retournés"<sup>7</sup>, qui ont pu apprécier l'efficacité des associations urbaines et qui tentent d'introduire cette dynamique au village. Un autre exemple de cette interaction associative ville/village nous est donné par les "caisses de développement" que l'on trouve dans bon nombre "d'associations villageoises" en milieu urbain. Ces caisses récoltent les cotisations de leurs membres en vue d'engager des actions d'amélioration de l'infrastructure du village (électrification, réfection de pistes, aménagement de puits, écoles, dispensaires, etc.). On trouvera bien souvent une association "antenne" au village qui, outre la participation à l'effort d'aménagement, développera des dispositifs d'entraide socioéconomique similaires à ceux du milieu urbain. Ces exemples confirment, si l'en était nécessaire, l'absence de rupture et l'importance des transferts entre milieux urbain et rural. Ces milieux ont certes une spécificité propre, mais ils sont insérés dans une relation systémique forte dont les interactions sont porteuses de changements.

### **Un "modèle" associatif autochtone**

L'ensemble des travaux de recherche menés par APFT sur les pratiques associatives a permis de mettre en évidence l'existence d'un modèle associatif original. Les associations ont, certes, hérité du colonisateur l'apparence légale classique, mais ce cadre formel est revisité et enrichi de fonctions, de rôles, d'organes divers, élaborés pour répondre à des demandes ou des besoins précis, issus d'un contexte social, économique et culturel spécifique.

Il s'agit d'un ensemble qui ne peut être compris que dans sa totalité. Pour les besoins de l'analyse, nous avons distingué et classé les activités selon des critères économiques ou sociaux, mais il faut préciser que cette distinction n'est jamais faite par les associés. Il n'y a pas dichotomie entre la sphère économique et la sphère sociale. L'économique est ici enchâssé dans le social et vise à satisfaire l'ensemble des besoins des individus, en ce et y compris les aspects psychoaffectifs et relationnels.

Les associations que nous avons observées intègrent dans une même structure : les activités d'entraide sociale et économique, l'entraide morale, les activités festives et conviviales. C'est cet ensemble d'activités qui donne sa cohérence au modèle et assure son développement et sa pérennisation. On comprend mieux, au départ de cette constatation, l'échec relatif des tentatives d'implantation de modèles associatifs ou coopératifs, notamment dans les projets de développement à vocation

---

<sup>7</sup> Terme qui désigne communément les "migrants de retour".



participative. Des formes de statuts “importés” qui ont certes prouvé une efficacité dans leur contexte originel, mais qui sont inadaptées à l’organisation sociale locale.

La décentralisation et la participation constituent les nouveaux *leitmotivs* d’une aide au développement qui tente d’intégrer la dimension humaine dans ses projets. Toutefois, dans la plupart des cas, il s’agit de principes qui restent largement théoriques, la conception et la mise en œuvre des projets restant l’affaire de spécialistes qui continuent à penser le développement selon un paradigme exogène. La participation n’est alors qu’un prétexte, qui se traduit dans les faits par une contrainte normative accrue sur les populations. Si l’on veut rompre avec ce schéma, il est indispensable d’acquérir une connaissance fine des logiques et représentations sociales des acteurs, de leurs organisations et de leurs réseaux. Non pas dans une perspective de “manipulation”, mais bien d’accompagnement, dans un processus de développement qui leur est propre. L’acquisition de ces connaissances constitue de façon évidente un objet de choix pour les sciences sociales. Toutefois, il s’agit d’une approche qui ne peut être menée correctement dans la précipitation superficielle des “enquêtes rapides”. Elle nécessite tout au contraire le “temps long” de l’observation participante.

### **Le “développement endogène”**

Les pratiques associatives s’inscrivent dans un processus de développement endogène, dont les particularismes doivent être reconnus et intégrés dans l’action et la réflexion sur le développement. Les “acteurs locaux” n’ont pas attendu la bienveillante sollicitude des bailleurs d’aide pour développer des stratégies visant à améliorer leurs conditions de vie. Ces stratégies sont parfaitement adaptées au milieu, et leur “productivité” a été démontrée, de façon indirecte, notamment par une étude de la Banque Mondiale (Uphoff 1998), qui *a montré que la présence d’associations ancrées au niveau local était l’un des principaux facteurs de durabilité à long terme des avantages générés par les projets, tandis que leur absence était une cause de non-durabilité*. Il est donc judicieux de réfléchir aujourd’hui aux formes d’appuis qui peuvent être apportés aux populations, non plus dans une logique d’aide à une “population cible”, mais dans celle de la recherche d’un véritable partenariat visant à soutenir les initiatives de développement endogènes. L’organisation de type démocratique des groupes, leur capacité de gestion, leur insertion dans le milieu constituent des critères idéaux pour l’établissement de ce type de partenariat.

Contrairement à une idée communément admise, des processus de développement endogènes existent en Afrique. Ces processus sont spéci-

fiques, on ne peut en dicter la forme ou les manipuler de l'extérieur ; au nom d'idéologies ou de modèles socioéconomiques ethnocentriques. Ils composent au contraire un modèle de développement singulier qui intègre redistribution et accumulation, tradition et modernité, don et marché et qui se démarque largement du modèle universellement imposé.

## BIBLIOGRAPHIE

- CENTRE TRICONTINENTAL, 1998. *Société civile : Lieu des luttes sociales*, L'Harmattan, Paris.
- MUHEME G., 1996, *Comprendre l'économie informelle*. L'Harmattan, Académia - Bruylant, Bruxelles.
- PEEMANS J.P., 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires*. Zaire-Histoire et Société, L'Harmattan, Paris.
- PENOUIL M., 1992., Secteur informel et crises africaines. *Afrique contemporaine*, Numéro spécial, 4<sup>e</sup> trimestre.
- SEYNI NDIONE E., 1994, *L'économie urbaine en Afrique*, Karthala-Enda Graf Sahel, Paris.
- TREFON T., 1997, Une exploitation durable des produits forestiers par les citoyens d'Afrique centrale : une gageure ? in D. Bley *et al.*,(eds) *Villes du Sud et environnement*. Travaux de la Société d'Écologie Humaine, Marseille.
- UPHOFF N., 1998, Adapter les projets aux bénéficiaires. in M.M. Cernea (ed.) *La dimension humaine dans les projets de développement*. Karthala, Paris.

# Travaux de la Société d'Écologie Humaine

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

*L'homme et le Lac, 1995*

*Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et mesures, 1996*

*Villes du Sud et environnement, 1997*

*L'homme et la lagune. De l'espace naturel à l'espace urbanisé, 1998*

Cet ouvrage trouve son origine dans les X<sup>e</sup> journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (Marseille, novembre 1998) organisées par la SEH, le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales et l'UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée. Elles ont bénéficié de l'appui du programme "Environnement, vie, sociétés" du CNRS et du Département "Environnement, technologies et société" de l'Université de Provence.

Les éditeurs scientifiques tiennent à remercier : Patrick Baudot (Université de Provence, Marseille), Edmond Dounias (IRD, Montpellier), Alain Froment (IRD, Orléans), Annette Hladik (CNRS, Paris), Annie Hubert (CNRS, Bordeaux), Pierre Lemonnier (CNRS, Marseille), Glenn Smith (LASEMA, Paris) et Theodore Trefon (APFT, Bruxelles) pour leur aide précieuse dans la relecture de certains manuscrits.

Cet ouvrage a été publié avec le concours financier de l'Union Européenne (programme APFT, DG Développement) et du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

*Les opinions émises dans le cadre de chaque article n'engagent que leurs auteurs.*

SOCIÉTÉ D'ÉCOLOGIE HUMAINE

c/o UMR 6578 du CNRS-Université de la Méditerranée

Faculté de Médecine, 27, boulevard Jean-Moulin

13385 Marseille cedex 5

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2000

ISBN 2-9511840-5-0

ISSN 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@wanadoo.fr

# L'HOMME ET LA FORÊT TROPICALE

**Éditeurs scientifiques**

Serge Bahuchet, Daniel Bley,  
Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de  
la Société  
d'Ecologie  
Humaine



1999